

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES VOSGES

CIRCONSCRIPTION D'ÉPINAL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 4 MARS 1973

Union des Républicains de Progrès

Electeurs, Electrices, mes Amis.

Depuis 1962, je suis le Député de la 1re Circonscription des Vosges mais aussi votre Député.

Au cours de ces dix années, j'ai toujours été celui à qui vous aviez confié le mandat de servir le Pays aux côtés du Général de Gaulle. Que ce soit en 1962, en 1967, en 1968, vous avez pu faire ce choix parce que vous saviez que je demeurais fidèle à sa politique. C'est grâce à cette continuité dans la confiance qu'une action large et profonde, visant au rétablissement de la France et le bonheur des Français, a pu être lancée et poursuivie sans relâche.

En 1962, je m'étais engagé à œuvrer, tant sur le plan national que départemental, que ce soit pour l'Enseignement, l'Emploi, le Logement, les Personnes âgées, la Jeunesse, l'Aménagement de nos villages, l'Agriculture, le Commerce, les Communications... etc.

Si vous le voulez bien, faisons le point.

Durant cette législature, de 1968 à 1972, dans un climat de paix sociale et de stabilité politique, la France a connu une croissance exceptionnelle. La production s'est accrue de 26 % en 4 ans, le record de tous les pays occidentaux.

Dans tous les domaines, aucun de nos adversaires d'aujourd'hui ne peut, sans manquer à la plus simple honnêteté, contester l'aspect largement positif que nous pouvons présenter avec quelque fierté aux Français. Je dis nous, parce que ce sont tous les Français qui, grâce à leurs efforts et à leur travail, ont permis de réaliser des progrès véritablement spectaculaires.

Reprenons les aspects les plus marquants de cette action aux multiples visages.

Tout d'abord, « l'Homme malade de l'Europe » qu'était la France en 1958 aux yeux de l'étranger, est devenu un homme jeune et sain, volontaire et dynamique. La France, revenue de ses erreurs passées, a comblé, par une gestion saine et courageuse le retard accablant qui l'éloignait de la compétition mondiale.

Et, puisque nous sommes à l'époque des bilans, voyons ce qui a pu être fait et qui vient, malgré les ombres inéluctables, s'inscrire à l'actif de la Ve République et de votre Député.

En 1958, nos hommes d'Etat mendiaient l'aide de l'étranger qui, lorsqu'elle était accordée, était toujours accompagnée d'observations et de recommandations humiliantes pour notre Pays. Aujourd'hui, nos réserves de change représentent la valeur de 45 milliards de Francs (9 milliards de dollars), notre monnaie est recherchée, nos exportations dépassent nos importations et notre production s'accroit de 6 % par an, un des plus forts taux d'accroissement dans le monde.

En 1958, notre retard en logements était catastrophique. Il est aujourd'hui comblé et nous travaillons à l'amélioration des habitations. 120.000 logements construits en 1958, 500.000 en 1972.

La Ve République a assuré le plein emploi. Le chômage est réduit à ses limites minimales, le plus faible des pays occidentaux.

Nous construisons un C.E.S. par jour, un C.E.T. par semaine, deux lycées par mois. Le budget de l'Education Nationale est passé de 3,9 Milliards en 1958 à 36 Milliards en 1973.

Nous avons hérité, en 1958, de 96 kms d'autoroutes. Nous en avons aujourd'hui 2.000 kms, nous en aurons 6.000 en 1978.

Nous avons voulu aider puissamment l'Agriculture, abandonnée à son sort depuis longtemps. Nous avons aidé à la transformation de ses structures, lutté pour maintenir l'exploitation familiale que nous défendrons contre le projet d'accaparement de la coalition socialo-communiste.

Mais que serait, que vaudrait cette action si elle n'était destinée à améliorer le sort des Français en établissant une Société plus juste. C'est pourquoi nous avons voulu une participation plus équitable aux fruits de la prospérité. Que ce soit pour les Personnes âgées, pour lesquelles chacun connaît mon attachement, en augmentant le minimum vieillesse de 50 % en 4 ans, l'allocation logement et la retraite calculée sur les 10 meilleures années de salaire, que ce soit la création du salaire minimum de croissance qui a presque doublé en quatre ans, partout et dans tous les domaines, notre action a été efficace, même, et j'en suis parfaitement conscient, si nous avons encore bien des ombres à effacer, des injustices à redresser. Ce sera notre tâche de demain.

Cette politique nationale a profité à tous et, d'abord à notre Département et à notre Circonscription. Pour nos cinq Cantons, cela s'est traduit par les résultats bien qu'incomplets suivants :

Dans le domaine de l'Education Nationale, ont été créés 6 C.E.S., 24 classes primaires, 16 maternelles, l'extension et transformation du Lycée Technique d'Etat, l'Ecole Nationale de Perfectionnement, etc... L'ensemble représente une masse globale de subventions de plus de 35 millions de francs, soit plus de 3 milliards 500 millions d'anciens francs, sans compter les postes d'enseignants qui l'accompagne.

En ce qui concerne la Santé, un investissement de la Collectivité nationale de 350 millions d'anciens francs a permis la création d'un Dispensaire, d'un Institut médico-éducatif, d'une Ecole d'Infirmières, d'un Atelier protégé, etc...

Les équipements sociaux, culturels et sportifs ont bénéficié d'un effort particulier puisque les subventions accordées s'élèvent à plus de 650 millions d'anciens francs.

L'Aménagement de nos villages a eu sa bonne place. Pour les travaux d'assainissement, d'éclairage, d'électrification rurale, d'adduction d'eau, des subventions extrêmement importantes ont été obtenues.

Pour ce qui est du logement, nous avons bénéficié de la construction de 2.107 logements H.L.M., ce qui a permis à un même nombre de familles de vivre dans des conditions meilleures.

Enfin, les engagements les plus importants de l'Etat et du Département pour la modernisation de nos routes, y compris la nouvelle voie rapide entre EPINAL et NOMEXY, pour laquelle j'ai moi-même engagé une action bien avant 1970, représentent 40.600.000 F, soit plus de 4 Milliards d'anciens francs, dont 3.400.000 F pour la reconstruction des Ponts de Rambervillers et du Saut-le-Cerf.

Le montant de la participation de l'Etat a été globalement de plus de 84 Millions de Francs, soit 8,4 milliards d'anciens Francs.

Cette énumération serait incomplète si je ne mentionnais pas le montant total des primes obtenues pour l'installation de nouvelles Industries ou l'extension d'Industries existantes.

De 1968 à 1972, un montant de 27 Millions 500 milles francs d'incitations financières a été versé à nos Entreprises.

Citons les plus importantes : MICHELIN, PAUL PERRIN, TRANE, DEVANLAY et RECOING, PLAYTEX FRANCE... C'est ainsi que 4.000 emplois ont été créés ou maintenus.

D'autres opérations sont en cours de réalisation. La Société MUSSY à THAON-LES-VOSGES avec 300 emplois dès la première année, PANNOVOSGES à RAMBERVILLERS avec 350 emplois en trois ans, un espoir majeur avec la STÉ TRANE à CHARMES, 200 emplois nouveaux.

Je voudrais encore vous parler de tout ce qui a été fait pour rendre notre société plus humaine : mesures en faveur du petit commerce et de l'artisanat, notamment en matière de protection sociale et le rapprochement commencé de leur régime de retraite de celui des salariés, charte du Commerce et de l'Artisanat, mesures en faveur de la Famille, des Handicapés, des Etudiants, etc., etc...

Ne pensez-vous pas que nous avons toutes les raisons d'être fiers de ce Bilan. Ajoutons qu'au cours de ces dix années, j'ai diligenté près de 100.000 interventions et accueilli dans mon Cabinet près de 10.000 personnes.

Les témoignages d'estime et d'encouragement que j'ai reçus durant ce laps de temps et ceux, plus nombreux encore qui me parviennent en ce moment, sont une récompense que je garde précieusement et qui, souvent, sont mon réconfort.

Tous ces résultats ont pu être obtenus grâce à la politique poursuivie par le Gouvernement, à mon action personnelle et incessante et grâce à votre appui.

Je tiens à vous en remercier aujourd'hui, à la veille de ces élections où, pour la quatrième fois je sollicite à nouveau vos suffrages.

Nous pourrons ainsi, ensemble, poursuivre l'œuvre considérable entreprise. Je ne vous demande rien d'autre que de me garder votre confiance puisque vous savez que l'homme que je suis sait vous rencontrer et vous parler avec son cœur et qu'il est le véritable et le seul barrage à l'aventure dangereuse que vous propose la coalition socialo-communiste.

Fidèle à mes amitiés, Monsieur Marcel GOURMAND, Maire de CHARMES, dont vous connaissez la loyauté et le dévouement, sera cette fois encore mon suppléant.

Ma tournée électorale, qui m'a mené de ville en ville, de village en village, m'a fait connaître vos préoccupations (les principales étant, je crois, le salaire minimum à 1.000 F et la retraite à 60 ans), vos désirs, vos besoins.

Comme en 1962, comme en 1967 et 1968, je vous promets de vous aider à obtenir satisfaction et vous savez que vous pouvez compter sur moi.

C'est pourquoi, le 4 Mars 1973,

VOUS VOTEREZ ET FEREZ VOTER

Marcel HOFFER

Député sortant
Conseiller Général
Président du District de Moyenne Moselle
Membre et Rapporteur de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales à l'Assemblée Nationale
Ancien Combattant — Ancien Combattant Prisonnier de Guerre
Ancien de Rawa-Ruska.

Vive la France

Vive les Vosges

Vive la 1re Circonscription

Suppléant

Marcel GOURMAND

Maire de CHARMES

VU LE CANDIDAT,

Typo - Offset Baumann - Epinal